



Pièces complémentaires



Personne divorcée :

- Jugement de divorce.

Personne veuve :

- Acte de décès de l'époux ou de l'épouse.

Nom d'usage :

Nom d'époux ou nom d'épouse

OU nom de l'époux suivi de celui de l'épouse

OU nom de l'épouse suivi de celui de l'époux

- Pour retrait du nom d'épouse ou pour maintien du nom de l'ex époux, présenter l'acte de mariage avec autorisation écrite de l'ex-époux pour usage du nom ou le jugement de divorce autorisant le port du nom.



Mairie de Velaux - 997 Avenue Jean Moulin 13880 Velaux
04 42 87 73 73 - Velaux.fr

Nombre de dossiers déposés :

- Carte nationale d'identité Passeport
- Date de mon rendez-vous



Faire une demande de passeport ou de carte d'identité

POUR UNE PERSONNE MAJEURE

Effectuer la démarche en ligne

Le télé-service « Pré-demande » de l'agence nationale des titres sécurisés, simplifie vos demandes de passeport ou de carte nationale d'identité.

Pour effectuer une demande :

- Connectez-vous sur <https://ants.gouv.fr>
- Cliquez sur "Réaliser une pré-demande de passeport et/ou carte nationale d'identité"
- Choisissez "Passeport"/"Pré-demande passeport"/"Effectuer une demande".
- Dans la rubrique "Mon espace identité", choisissez "Réaliser 1 pré-demande passeport et/ou Carte d'identité"
- Compléter le formulaire.
- > L'enregistrement terminé, imprimez le document ou relevez le numéro de votre pré-demande indispensable à la mairie pour traiter votre dossier.



Pour les deux démarches :

- Prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'une station biométrique.
- Présentez-vous muni de la pré-demande ou du dossier CERFA dûment complété avec l'ensemble des documents nécessaires.

www.velaux.fr



Liste des communes les plus proches équipées



Aix-en-Provence.....	04 42 91 90 00
Berre l'étang.....	04 42 74 93 00
Chatâuneuf-les-Martigues.....	04 42 76 89 00
Gardanne.....	04 42 51 79 00
Istres.....	04 13 29 50 00
Lambesc.....	04 42 17 00 50
Les Pennes-Mirabeau.....	04 42 02 24 24
Marignane.....	04 42 31 11 11
Marseille.....	04 91 55 11 11
Martigues.....	04 42 44 33 33
Miramas.....	04 90 58 79 79
Pélissanne.....	04 90 55 11 52
Salon-de-Provence.....	04 90 44 89 00
Vitrolles.....	04 42 77 90 00






Demande pour une Carte Nationale d'Identité ou un Passeport

POUR UNE PERSONNE MAJEURE

Pièces à fournir lors du rendez-vous en mairie

PRESENTER LES ORIGINAUX ET UNE PHOTOCOPIE

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR AU DÉPÔT ET AU RETRAIT.

 <p style="text-align: center; color: purple;">DOCUMENTS</p>	<p style="text-align: center; color: purple;">CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (validité 15 ans)</p> 			<p style="text-align: center; color: purple;">PASSEPORT (validité 10 ans)</p> 		
	1 ^{ère} demande	Renouvellement	Perte ou vol	1 ^{ère} demande	Renouvellement	Perte ou vol
<ul style="list-style-type: none"> • Deux photos d'identité identiques récentes et conformes aux normes (datant de moins de 6 mois) 	OUI			OUI		
<ul style="list-style-type: none"> • Timbre fiscal* 	GRATUIT		25 €	86€		
<ul style="list-style-type: none"> • Un justificatif de domicile de moins d'un an, au choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Facture (électricité ou échancier téléphone fixe, portable, internet ou d'eau), - Avis d'imposition ou de non-imposition, - Quittance d'assurance habitation, - Quittance de loyer règlementaire, • En cas d'hébergement : une photocopie d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation hébergeur. 	OUI			OUI		
<ul style="list-style-type: none"> • Carte nationale d'identité 	NON	OUI	NON	OUI		
<ul style="list-style-type: none"> • Passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans 	OUI			NON	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> • Acte de naissance 	NON			OUI		
<ul style="list-style-type: none"> • En cas de perte ou de vol : déclaration de perte ou de vol du passeport ou de la carte nationale d'identité le cas échéant 	NON		OUI	NON		OUI
<ul style="list-style-type: none"> • Si vous n'avez pas de passeport ou de carte nationale d'identité : acte de naissance ou de mariage et un justificatif d'identité avec photo. 	OUI			OUI		

*Timbre fiscal :

achat en bureau de tabac, à la trésorerie, en ligne avec la pré-demande ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>